

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 1^{er} juillet 2015

Présidence : Mme le Maire

Présents : Bisignano Nathalie, Duret Franck, Fontan Corine, Eckert Pierre, Denis Bernadette, Villuendas Myriam, Vandamme Jean-Pierre,

Excusés : Schneider Richard (pouvoir à Bisignano Nathalie)

Sandron Philippe (pouvoir à Eckert Pierre)

Jany Damien (pouvoir à Villuendas Myriam)

Bertrand Gérald

Secrétaire de séance : Vandamme Jean-Pierre

Approbation du compte rendu du conseil de la séance précédente à l'**unanimité**.

Le Conseil Municipal :

A la demande de la commission voirie, le conseil municipal doit décider définitivement du système de numérotation des habitations. La poste a établi un devis de numérotation et de communication lié à une convention d'adressage. Cette prestation comprend :

- La numérotation métrique sur les plans fournis par la commune
- Les relevés sur le terrain
- La communication auprès des habitants

pour un coût total de **789€ HT**.

Le conseil municipal **accepte** cette convention par : **6 voix pour 3 voix contre et 1 abstention**.

Questions diverses :

Le conseil municipal est informé des points suivants :

- Réception du devis de l'entreprise **VILLARDIER** pour un montant de **2 980€ HT** relatif à la taille de 13 platanes au centre de village, de 25 platanes au bord de Saône et au nettoyage du sentier de la Rouette. Ce devis est adopté.
- Renouvellement des membres du bureau de l'Association Foncière de Lurcy et Messimy. Sont élus : M.Philippe SANDRON, Président – M.André THETE, Vice-Président – M.Laurent FARFOUILLON, Secrétaire.
- La commission bâtiment étudiera prochainement l'achat de décorations de Noël.

- L'entreprise SOCAFL interviendra début septembre 2015 pour les travaux de voirie.
 - Urbanisme : Refus du permis construire modificatif pour l'aménagement d'un hangar agricole.
 - La commune n'a pas exercé son droit de préemption sur les parcelles B876 - B875 lotissement Le Clos de la Fournière Lot N°1.
 - Conférence le **8 juillet 2015** à Bourg organisée par l'Association des Maires de l'Ain portant sur la création des communes nouvelles.
 - Exposition de dessins et de peintures de la fille de Monsieur et Madame MANTILLET le 4 et 5 juillet 2015, chemin de la Cure.
 - Point sur le repas du CCAS du 28 juin 2015. L'apéro des quartiers est programmé le vendredi 11 septembre 2015.
- Entend le compte rendu d l'Assemblée Générale de l'A.D.M.R., du conseil communautaire, des commissions communales, et scolaires.

Le Maire,



The image shows a handwritten signature in black ink over a blue circular official seal. The seal contains the text 'MAIRIE DE LURCY' at the top and '(Ain)' at the bottom, with a central emblem depicting a landscape with a tree and a building.